

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures
au soir: 46, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au
Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas
rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 339

Impreso en los Talleres de El Sotelo

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

RÉDACTEUR EN CHEF: J. G. Boron Dubard

Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR: A. Ros

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campagne
Un mois	\$ 1 00	1 20 or
Trois mois	3 00	3 60 in
Six mois	5 50	6 60 in
Un an	10 00	10 60 in

Nombre de jour... \$ 0 01
n ancien... 0 10

Les abonnements partent du premier et du quinze
de chaque mois.

Les réductions pour séquestres et année ne por-
tent que sur souscriptions payées d'avance.

La Journée.

Nous avons eu ce matin un grand chagrin.
L'ineffable et granissime Gazette dont les
éclatantes énumérations de ces derniers temps
nous attendrissent chaque jour à l'heure
charmante du chocolat. L'aucun aujourd'hui
à franchir notre seuil. D'aucuns affir-
ment que c'est par ordre de très haut et très
puissant seigneur que cette privation nous
a été infligée, en châtiment des privautés que
nous nous permettons de temps à autre avec
les ex-potentialités de la maison Porteria and
Company.

C'est ainsi jadis qu'on nous privait de dessert
quand nous manquions d'égards pour les im-
portuns du logis familial. Nous ne dirons pas
que nous sommes repantés, la Gazette elle-
même aurait peine à nous croire; mais nous
sommes sincèrement marries de la privation
qui nous est ainsi infligée. L'habitude était si
bonne du divertissement quotidien que nous
donnait gratis et pro amore l'inconsolable
bidon du collectivisme en débacle.

Et ce matin, parait-il, la chose eût été pour
nous particulièrement réjouissante. On nous
assure, en effet, qu'il y est question de «la
valeur civique» qu'il a fallu à son porte-plume
pour parler au gouvernement avec sincérité
et franchise.

Le fait est que quand on n'en a pas l'habi-
tude.

Plus sain, plus réconfortant et plus beau a
été le spectacle de la soirée donnée vendredi à
Solis. Poésies et discours ont été à la hauteur
des circonstances. La jeune femme uruguayenne
a trouvé des accents vraiment inspirés
pour célébrer la paix et les orateurs ont
proposé que la tribune aux harangues possède
à Montevideo des privilèges qui en conserve-
raient et grandiront encore les traditions glo-
rieuses. M. M. Albert Palomeque, Jacobo B.
Varela, Juan André Ramirez, Carlos Roxlo,
Alfred E. Castellanos et Joachim de Salterain
ont été justement applaudis et félicités par
l'auditoire de choix que la fête avait amenée
à Solis.

Les fêtes de la paix termineront demain
par les régates et les promeneries nautiques
organisées dans la baie. Le temps s'annonce
favorable et si rien ne vient le troubler, il
n'est pas douteux que la journée comptera
parmi les meilleures et les plus belles.

Il nous suffira de rappeler que la Commis-
sion de la fête nautique est présidée par don
Antonio D. Lussich pour qu'on en tienne le
succès pour assuré.

Entre temps, l'opinion continue à applau-
dir les mesures d'ordre et d'épuration décre-
tées par le gouvernement. La Commission du
Port a reçu; les parasites de la Douane, de la
Police et de la maison de gouvernement ont été
congruement.

Les employés qui restent auront plus de
besoin peut-être, mais on pourra les payer
plus régulièrement, et tout le monde y ga-
gnera.

Ni l'un ni l'autre

Paris 5 Septembre 1897

Une brochure, dont l'auteur est M. Léon
Lafitte, vient d'être publiée: «Désam-
mement ou guerre». M. Lafitte comprend
qu'un accès de folie pourrait pousser la
France à s'embarquer dans une aventure où
elle courrait le risque de sombrer définitive-
ment. Il opte donc pour la première solution.
Elle n'est pourtant pas meilleure, si elle n'est
pire, que la seconde. La France n'est pas
obligée d'empasser par un des termes du di-
lemme que pose M. Lafitte, et sa réponse,
si elle était demandée, serait: Ni l'un ni
l'autre.

La guerre? N'en parlons pas. Nous avons
fait plus d'une fois des guerres imprudentes,
mais nous n'avons alors une excuse: on avait
une provocation, même indirecte, nous avait mis
l'épée à la main; ou la victoire nous ayant pro-
digé ses faveurs, nous ne pouvions croire à
son infidélité. Aujourd'hui, de quel motif, de
quel prétexte pourrions-nous nous couvrir?

Feuilleton du «Courrier Franco-Oriental»

(26) Du 2 Octobre 1897

CLAUDE

La princesse Sparaventi

C'est là que Roland avait loué un apparte-
ment avec un balcon donnant sur le Tibre et
que tous deux oublièrent, elle, les terribles
préoccupations qui s'amorçaient tous les
jours pressantes, lui, les résolutions
prises au chevet de son père.

C'était comme une ivresse, dont il savourait
les dernières délices, en se disant:

— Demain, si l'honneur l'exige, eh bien, je
briserai la coupe!

Tandis qu'Isabel pensait:

— Demain, m'aimera-t-il assez pour tout
accepter?

XII

Cependant, les débats du procès commen-
çaient à Londres et les charges devenaient de
plus en plus accablantes.

Les «affidavits» de Julie étaient contradic-
toires: ceux de la maîtresse d'hôtel démon-
traient, clairement, que tout s'était passé en-
tre l'accouchée, la femme de chambre fran-
çaise et madame Maroussia.

Le médecin d'Amélie-Bains, également
interrogé, avait décliné sa responsabilité, en
déclarant n'être arrivé qu'après l'accouché-

Personne ne nous cherche querelle; il nous
faut regarder dans le lointain pour apercevoir
Sébastopol, Malakoff, Magenta, Solferino, et
dans l'intervalle d'autres noms se dressent qui
nous rappellent à la circonspection.

Si nous avions à en débattre avec l'Alle-
magne seule, l'entreprise serait déjà fort té-
méraire; non que nous soyons vis-à-vis de
cette puissance dans une situation de sensi-
ble infériorité au point de vue militaire: il
n'est pas possible que le milliard versé chaque
année aux ministères de la guerre et de la
marine, que les cent mille hommes appelés
sous les annes des drapeaux, ne nous met-
tent pas en mesure de lutter à armes égales
avec notre voisine, mais, peut-on savoir au
profit de qui cette égalité serait rompue? Le
résultat d'une guerre franco-allemande serait
douteux: cela suffirait pour que nous n'allions
pas chercher à vaincre les hésitations de la for-
tune.

L'Allemagne, d'ailleurs, ne serait pas notre
seule adversaire. Le jour où elle se mettrait
en campagne, elle serait immédiatement sui-
vie de l'Italie et de l'Autriche. Il est arrivé
plus d'une fois à la France de se trouver en
face d'une coalition et de la briser; mais, si
l'on subit de si graves éventualités, on ne le
provoque pas. N'oublions jamais que cette
foi serait pour nous la partie suprême: l'Al-
lemagne et l'Italie, si la victoire chavirait dans
leurs camps, se tailleraient de telles provinces
dans notre sol, que la France irait rejoindre
dans l'histoire les nations dont il ne reste plus
qu'un nom autrefois glorieux.

Et la Russie, dira-t-on? La Russie nous a
promis son concours au cas où la France se-
rait l'objet d'une agression. Cette promesse
est officielle bien que quelques-uns en doutent
elle est réelle et précise. Mais la Russie ne
s'est point engagée à montrer à ses régiments
la route de Berlin le jour où la fantaisie nous
prendrait d'adresser un défi à l'Allemagne.
Alliance, si la guerre de notre côté est défen-
sive, oui; guerre offensive nous serions
seuls à en porter le poids. Quel Français vou-
drait jeter sa patrie dans de si formidables
hasards?

Aussi M. Lafitte bifurque-t-il de son dilemme
la guerre. Il s'en tient au désarmement. Cote
l'opinion s'appuie sur les charges dont nous
écrasent notre état de continué préparation à
une guerre toujours possible, et sur les
sentiments qu'il suppose à l'Alsace-Lorraine.
Que ces charges soient lourdes, nul n'en
disconvient. Jamais la France, jamais l'Europe
n'en porta de si accablantes. Cependant,
est-il un autre moyen de se mettre à couvert
d'une invasion? Si nous laissons rouiller nos
épées et nos fusils, si nous disons à nos sen-
tinelles de ne plus se promener le long de
notre frontière, si nous mettons aux enche-
tres nos casernes vides, croit-on que l'Alle-
magne, croit-on que l'Italie résisteraient long-
temps à la tentation de choisir ce qui dans
notre pays endormi pourrait être à leur
convenance?

A quoi bon, soutient M. Lafitte, se mettre
en si grands frais pour l'Alsace-Lorraine, qui
ne pense plus à nous?

M. Lafitte en est-il bien sûr? Et quand cela
serait, faudrait-il s'en contenter, après une ger-
manisation qui, depuis vingt-six ans, déploie
tous ses efforts, use des plus mauvais procé-
dés, pour faire prendre aux Alsaciens-Lorains
la parti de s'en aller et les remplacer par des
Allemands? Faudrait-il leur longtemps pour que
tous ces gens de cœur reviennent dans leur
pays redevenu français?

Quand la France s'arrondit de l'Alsace puis
de la Lorraine, ce ne fut pas seulement par
sympathie pour les habitants de ces provin-
ces. Elle se sentait découverte de ce côté; elle
se rappelait que ces territoires faisaient partie
de la Gaule, et voulait savoir sa frontière na-
turelle. Ces mêmes raisons subsistent. Il en
est des peuples comme des particuliers: cha-
cun veut être maître chez soi. Or, les Alle-
mands à Strasbourg et plus encore à Metz
sont sur terre gauloise et, par conséquent,
française. Combien durera cette occupation?
C'est le secret de Dieu. Mais si nous voulons
qu'elle s'étende à la Champagne et à la Bour-
gogne, qu'au Sud-Est, la Provence cesse de
nous appartenir, nous n'avons qu'à mettre
bas les armes: uhlans et bersagliers ne se for-
ment pas attendre.

ment et quand tout désordre était réparé,
avoir à peine vu l'enfant, qui semblait ac-
commodé par des mains expertes, et s'en être
rapporté, pour tous les détails, aux dires de la
garde!

Prie aussi de faire son «affidavit», le doc-
teur Reynier déclarait avoir cru à la grossesse
parce qu'elle lui était annoncée, mais ne s'être
livré à aucun examen pour la constater.

Enfin John, qui était revenu à Paris pour
faire son enquête, y avait appris la véritable
situation de Mme Maroussia, à cette époque,
et s'était souvenu de ses entretiens avec «Mi-
lady».

La femme de chambre anglaise et lui se sou-
venaient aussi très bien que, le 27 mai au soir
à Amélie-Bains, c'était Mlle Julie qui leur
avait servi le thé et qu'ils s'étaient endormis
après l'avoir pris, d'un sommeil de plomb.

Les choses allaient donc au plus mal. Pour
Isabel Clarke, ses sollicitors, en somme, n'a-
vaient qu'un système de défense qui consistait
à faire valoir l'intérêt du colonel Forster à
supprimer l'héritier du feu lord Worthingland,
à traiter de «fables» les allégations des adver-
saires et d'«indigne machination» toute l'ins-
tance.

En même temps, Mme Maroussia, comtesse
Bellagio, tirait à vue sur sa fille.

Et, comme celle-ci se défendait:

— Vous devez avoir de l'argent, lui répon-
dait-elle d'abord vous avez hérité du prince.
J'ai payé Julie; et le prince me laisse cinq
mille livres de rente!

— Et ses palais de Rome et de Venise!

— Toutes choses qui ne me rapportent
rien... et qui me coûtent au contraire.

No déclarons pas la guerre; ne désarmons
pas non plus. Restons dans le statu quo; por-
tons sans murmure les charges que le patrio-
tisme nous impose; nommons des députés
qui, par une judicieuse dispensation de nos
finances et des économies faciles à opérer sur
d'autres budgets, nous allègent le fardeau de
la défense nationale.

Pierre Guérigny.

LA CHANSON DU MARIN

Sur la grande mer bleue, plus seul encore
que le paysan dans ses plaines, le marin
trome les longues heures de calme en chan-
tant. Vous les avez entendues ces mélodies
traînantes qui se répètent d'une barque à
l'autre, quand le vent tombe, les avirons frap-
pent l'eau en cadence et se relèvent miroitants
sous les rayons du soleil.

De très loin, les voix arrivent, portées par
la mer, dans l'atmosphère sans souffle. C'est
une modulation jamais finie, avec des alter-
nances de force et de douceur, faites exprès
pour le calme de l'Océan. La chanson si vive
dans les bords de la côte, dans les travaux,
dans les repas des noces, s'est allongée au
bercement de la vague. Les gais refrains de la
Saintonge ont fait place aux complaintes, aux
ballades.

Le marin est un grand rêveur. A terre,
dans les bordées, ses chansons sont d'une ver-
ve un peu trop gaillardes. Il ne recule pas de-
vant le terme propre (ou sale), devant le
refrain grivois. Mais à la mer, ses goûts chan-
gent. Dans les longs récits d'amours drama-
tiques qui composent ses chansons, l'expres-
sion poétique est celle qu'il préfère. Il vogue
dessus la mer jolies, dans un bateau d'ivoire
aux ailes argentées. Il enlève la fille du roi
d'Espagne ou la plus belle fille des Sables, et
sa petite maison basse à Meschers ou à Ro-
che-Blanche, devient le château de son père.

Vous souvient-il de cette vieille chanson
qu'entendit un jour Michelet, sous les pins,
près de Royan, dans la forêt gémissante d'orage
luminant? La jolie fille d'un roi, qui s'amuse
à laver son lingot, comme la Nausicaa de
l'Odyssée, a laissé aller son anneau à la mer;
le fils de la reine s'y jette pour le chercher et
se noie. Le conte voyant qu'il était Michelet
trouvait dans ce petit poème rustique l'esprit
même de la contrée: la Saintonge agricole aux
goûts sédentaires, lancée, malgré elle, dans
les hasards de la mer, par je ne sais quel
souffle aventureux venu de la Gascogne ou
de plus loin.

Les variantes de cette poétique légende où
Schiller a puisé son *Plongeur*, courent à
la côte. J'en ai recueilli au retour du phare de
Cordouan. Elle avait pour refrain ces deux
jolis vers que Michelet ne connaissait peut-
être pas:

J'aim'rai toujours ma Nanon
Qui tient mon cœur en prison.

La hant, «sur les rochettes», la jeune fille
pleure. Elle a laissé tomber à la mer les clefs
d'or de son père. Un marin vient à passer, et
lui demande la cause de son chagrin:

« Que donneriez-vous, belle,
« Que j'irais les chercher?—
« Mon amour, lui dit-elle,
« Pêchez si vous voulez.
« J'ai ma Nanon, ma Nanon
« Qui tient mon cœur en prison. »

Le pêcheur plonge trois fois, — trois — le nom-
bre fatidique de toutes les traditions, de toutes
les légendes. — La première fois il ne rap-
porte rien; la seconde, il plonge si bas qu'il
touche le sable; la troisième, il ne repart
plus. Il s'est noyé. Et la belle pleure, et le
père se désole:

« N'y a que la sirène
« Qui a toujours chanté.
« Chante, chante, sirène,
« T'es moyen de chanter.
« J'ai ma Nanon, ma Nanon,
« Qui tient mon cœur en prison. »

Pendant que mon marin achevait ce cou-
plet, le soleil était descendu derrière Cor-
douan, la brise avait fraîchi, et sur les bords

ges, les vagues commençaient à clapoter. Le
ciel, tout à l'heure si pur, s'était chargé de
gros nuages. Il fallait se hâter, si nous ne
voulions pas revenir trempés à la jetée. Je
n'entendis pas d'autre chanson ce jour-là.
Mais j'ai compris le sens de cette mystérieuse
sirène et de ses clefs d'or qu'aucun pêcheur
n'a jamais retrouvées...

L'autre hiver, mon matelot a perdu ses
deux fils dans la tempête. Lui-même n'a
échappé à la mort que par miracle; mais tant
qu'il lui restera des forces, il retournera à la
mer, à la dangereuse sirène. Et plus tard,
avec les vieux retraités, il ira s'asseoir sur la
falaise pour contempler l'horizon et regretter
cette mer qui lui aura tout pris, — force, santé,
jeunesse, — mais lui aura donné les hautes
émotions qu'on n'oublie pas.

Quiproquo.

EN ABYSSINIE

Tous les journaux s'occupent de l'échec que
vient de subir le major Nerazzini qui avait été
chargé par le cabinet de Rome d'entamer des
négociations avec le Négus. Aucune conclu-
sion n'a pu être adoptée et le ministère Ru-
dini paraît en être très mortifié. Il essaie
d'expliquer par les organes officiels, ce qu'il
a fait et ce qu'il compte faire. Mais on devine
sa gêne, laquelle est d'autant plus grande que
les journaux de l'opposition mettent à profit
son désarroi pour formuler contre lui de ri-
vales critiques. Voici, du reste, ce que dit le
journal *l'Italie*, qui, comme on sait, des
attaques officielles:

Il nous est impossible de taire que nous
avons appris avec peine, que le major Ne-
razzini, en présence des propositions que le
Négus Negesti lui a faites ne s'est pas cru
autorisé à les accepter. Il est évident que ses
instructions ne lui permettaient pas de le faire.
Or, franchement malgré le respect et l'amitié
que nous avons pour le Cabinet actuel, ce
manque d'instructions nous paraît inexplicable.

Il y a là, à notre humble avis, une contra-
diction palpable avec le programme du mi-
nistère pour l'Erythrée. Comment donc? On
veut restreindre l'occupation militaire jusqu'à
la côte et, en attendant, on hésite à accepter
la frontière que le Négus nous propose, au
risque de laisser la question ouverte. Dieu
sait pour combien de temps encore?

N'est-il pas évident que quelle que soit
l'organisation qu'on voudra donner plus tard
à la colonie? Il faut toujours commencer par
en tracer la frontière juridique, et que ce
tracé ne se fera que le jour où on sera arrivé
à une entente avec l'empereur Ménélik?
Pourquoi donc alors retarder? Pourquoi ren-
voyer toujours à une époque indéfinie la dé-
cision sans laquelle tout le reste est bâti en
l'air.

A la vérité nous aurions cru que M. Ne-
razzini avait été muni de pleins pouvoirs, et que
parmi les instructions verbales ou écrites dont
on l'avait pourvu, la première était celle de
déclayer à tout prix le terrain de cette in-
commode question de la frontière, en accep-
tant les conditions du Négus si elles étaient
raisonnables. Et voilà que nous apprenons
que tout est à recommencer, et que le Major
s'en revient à Rome quémander de nouvelles
instructions!

Nous n'y comprenons absolument rien, si ce
n'est que malheureusement, même les
ministres actuels, si dignes et honora-
bles qu'ils soient, sont les victimes de l'in-
décision funeste qui plane sur toute la poli-
tique italienne.

Ce journal ajoute que la seule mesure sage
à prendre est de télégraphier à Nerazzini de
ne pas venir à Rome, mais de retourner à
Adis-Abeba, pour conclure, sans les détails,
avec le Négus, les négociations pour la fron-
tière de la colonie Erythréenne. Et selon lui,
le Cabinet assumerait une immense respon-
sabilité s'il n'avait pas le courage de prendre
une décision semblable. Mais il est probable
que les ministres ne prendront pas de détermi-
nation avant le voyage du roi Humbert à
Berlin.

— Tant pis; je serais débarrassée du poids
de votre complicité. Et je n'en niaisais pas
moins, comme je ne niaisais pas, comme je
n'aurais pas!

— Oh! vous nieriez? s'écria la comtesse
Bellagio, réassise de l'indifférence qui l'a-
vait poussée à mettre le feu à sa propre mai-
son. Il est bien facile de nier!... Mais contre
l'évidence...

— Quoi! Avez-vous des lettres de mon écri-
ture? Des témoignages établissant que j'ai su
vous trafiquer? Et qui empêchera de venir dire:
« Cette femme ment, parce que je n'ai pas
voulu payer l'entretien des vices d'un homme
qui lui a rendu son nom! »

J'ai, moi, des lettres, de vous, me deman-
dant des subsides. Oui certes, dénoncer-moi
de nouveau! C'est peut-être le seul secours
que cette heure vous me puissiez appor-
ter!

La comtesse Bellagio, étourdie de la riposte,
chancelait en cherchant un appui.
De son côté, Isabel était frappée des éclats
de sa réplique comme d'un trait de lumière.
Oui, produire les lettres de la Maroussia, faire
confronter leur écriture avec celle de la
lettre anonyme de sir Ralph, peut-être était-ce
là le salut! En tout cas, c'était un puissant
élément de succès.

Abrigand, brigand et demil
Aussi bien, avait-elle à défendre non seule-
ment devant la justice anglaise, mais encore
devant l'opinion, mais surtout devant son
amant dont elle sentait le regard scrutateur
peser sur elle, à certains moments, avec une
interrogation impérieuse. Il lui fallait, au
moins, faire douter les uns et faire croire
l'autre.

— Tant pis; je serais débarrassée du poids
de votre complicité. Et je n'en niaisais pas
moins, comme je ne niaisais pas, comme je
n'aurais pas!

— Oh! vous nieriez? s'écria la comtesse
Bellagio, réassise de l'indifférence qui l'a-
vait poussée à mettre le feu à sa propre mai-
son. Il est bien facile de nier!... Mais contre
l'évidence...

— Quoi! Avez-vous des lettres de mon écri-
ture? Des témoignages établissant que j'ai su
vous trafiquer? Et qui empêchera de venir dire:
« Cette femme ment, parce que je n'ai pas
voulu payer l'entretien des vices d'un homme
qui lui a rendu son nom! »

J'ai, moi, des lettres, de vous, me deman-
dant des subsides. Oui certes, dénoncer-moi
de nouveau! C'est peut-être le seul secours
que cette heure vous me puissiez appor-
ter!

La comtesse Bellagio, étourdie de la riposte,
chancelait en cherchant un appui.
De son côté, Isabel était frappée des éclats
de sa réplique comme d'un trait de lumière.
Oui, produire les lettres de la Maroussia, faire
confronter leur écriture avec celle de la
lettre anonyme de sir Ralph, peut-être était-ce
là le salut! En tout cas, c'était un puissant
élément de succès.

PAX

«L'œuvre de la Paix doit, pour
être complète, comprendre la pa-
cification des esprits.»

(Dr. Pablo De Maria.)

Sous l'ampoule, vainqueurs ou vaincus, au
plus fort
Du long combat comme au déclin de la tuerie,
Blancs et Rouges, portant au courroux furie,
Sont tombés en frappant, sans peur et sans
remords.

A présent, inquiets dans l'immobilité morte,
Leurs songes, hélas! ne peut fuir la foule meur-
trière

Des mères, la sang pur qu'a saigné la Patrie,
Et les jours incertains qu'on garde le Sort...

O vous, vivants qu'émène la gloire Orientale,
Ils vous parlent, du sein de la terre natale,
Les héros éteints sous l'herbe où le gravier!

Dans le champ de votre âme, unanimes et
légères.

Plantez donc, auprès des Trois Arbres, l'Oli-
vier,

Et qu'il croisse, nourri de la sève des braves!

Lambert de Flora.

Les enfants moralement abandonnés

Une statistique récente évalue à 30,000 le
nombre des enfants qui, à Paris, sont l'objet
d'un abandon matériel et moral de la part de
leurs parents et sont presque livrés à eux-mêmes
s'ils ne le sont pas tout à fait. Ce chiffre
est réellement considérable et l'on se deman-
dant à combien il s'élève pour toute la
France, car dans nos autres grandes villes
la proportion doit être à peu près la même
que dans la capitale.

L'Etat fait ce qu'il peut pour porter remède
à la misère de l'enfance, mais ses moyens
sont limités et il serait injuste de tout attendre
de lui. La question est cependant impor-
tante et nul ne conteste son urgence absolue.

Il y a quelque temps, M. Bardoux, sénateur
proposait à la charité privée française l'exem-
ple d'Angleterre où il s'est créé, presque sans
secours ni subvention du gouvernement, un
nombre d'établissements dont le but est de
donner un asile aux enfants sans foyer. Dans
ses établissements, les enfants malheureux
sont abrités, soignés, élevés; mieux que cela
on leur apprend à chacun un métier et on en
fait des ouvriers honnêtes.

Pour mériter cette sollicitude, il ne faut
pas comme en France un jugement de tribu-
nal qui fait du jeune pensionnaire un prison-
nier et lui laisse une flétrissure.

L'enfant, devenu adolescent, est envoyé en-
suite dans les colonies où il trouve, pour
l'accueillir et le placer, des comités de pa-
trons en correspondance suivie avec les
comités de la métropole.

Les résultats sont excellents. Non seule-
ment l'enfant met un peu de l'Angleterre,
mais la métropole et les colonies ont trouvé
dans les écoles de réforme une pépinière de
bons sujets. En voici un exemple:

Sur six mille jeunes gens envoyés par les
écoles industrielles au Canada, c'est à peine
si un pour cent a été conduit devant le juge
pour un délit.

Il est vrai qu'il faut beaucoup d'argent pour
faire tout cela. Ces établissements coûtent
annuellement trois millions et la part contri-
butive de l'Etat est des plus faibles. La géné-
rosité privée des personnes jointes à celle des
comités scolaires et des conseils de paroisses
augmente les ressources dans une large pro-
portion. En France, nous n'avons pas encore
fait grand chose; cependant, il existe une so-
ciété contre la mendicité des enfants dont M.
Bardoux est président. Cette société, qui n'a
encore pour cause d'action que le départe-
ment de la Seine, n'est pas riche, mais ses
membres sont zélés, actifs. L'idée, venue de
l'autre côté du détroit comme une graine por-
tée par le vent de la charité, commence à

Elle avait surpris, chez Roland, je ne sais
quelles réticences, je ne sais quelle disposi-
tion à l'affranchissement qui l'inquiétait. Il
recevait souvent des lettres de sa famille et
y répondait. Elle prit son parti, payant d'au-
dace, un beau soir, vint à la Luogara, armée
de cinq ou six lettres de sa mère.

— Tiens, dit-elle à Roland, tandis qu'on me
juge en Angleterre et que peut-être on va me
confisquer le titre et la fortune de mon père,
lis cela! Je voulais te cacher ces hontes, mais
il faut que tu saches d'où me vient ce procès
infamie!



FERNET - BRANCA

Especialidad de Branca Hermanos de Milan

Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso

Medallas de oro y gran diploma de honor a las Exposiciones de Viena 1873, Vengia 1874, Fr
 Ischia 1876, Sydney 1881, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1881, Turin 1881, Amberes 1883 y
 muchas otras recompensas.

ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:

Gran Diploma de honor a la Exposición de Leóns 1883 y Palermo 1892. Medallas de oro a las
 Exposiciones de Barcelona 1888 y París 1889. Medalla de oro a la Exposición Italo-Americana
 Génova 1892. Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1892.

MAXIMAS HIGIENIFICAS

Únicos condecorados por la Academia del Sud de 175.

CARLOS F. HOFER Y C.ª GÉNOVA

EL FERNET-BRANCA es el licor más higiénico conocido que extingue la sed, facilita la di-
 gestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal her-
 mial del hígado, sicción del estómago, el hipocondría, el alcoholismo, etc. etc. etc. etc. etc. etc.
 como probado por cantidad de certificados médicos. -- No se deje el público engañar por las nocivas
 imitaciones que bajo varios nombres de FERNET empieza a presentarse, y pida legítimo.

Fernet - Branca

Únicos intro ductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:

METZEN-VINCENTI Y C.ª -- Montevideo

debidamente apoderados para proceder con todo el rigor que acuerdan las leyes contra los
 falsificadores y contra los infractores a dicha ley.